RÉFORME DE L'ENCADREMENT SUPÉRIEUR

Présentation Insee du 23/05/2022

Sommaire

- Les grandes lignes de la réforme
- Focus sur les corps « techniques »
- Mise en œuvre de la réforme à Bercy
- *Questions, réponses, échanges*

Les grandes lignes de la réforme

- La loi de la transformation de la fonction publique (loi MTFP)
- Le discours du Président de la République du 8 avril 2021
- L'ordonnance du 2 juin 2021
- Les textes réglementaires

Les grandes lignes de la réforme : loi MTFP

➢ Loi de transformation de la fonction publique (MTFP)

- Suppression des CAP par corps remplacée par des CAP par catégories
- Réduction importante des compétences des CAP (compétentes pour les affaires disciplinaires et un nombre limitatif de décisions individuelles) https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F18797
- Elargissement des possibilités de recours à des personnels contractuels notamment pour les emplois de direction https://www.vie-publique.fr/eclairage/271623-elargissement-recours-aux-contractuels-loi-6-aout-2019-fonction-publique

Les grandes lignes de la réforme : le discours du PR du 8 avril 2021

➢ Discours du PR du 8 avril 2021

- Suppression de l'ENA remplacée par l'INSP
- Suppression de plusieurs corps recrutant à la sortie de l'ENA
- Renforcement du rôle de l'interministériel dans la gestion de l'encadrement supérieur de l'Etat
- « *la réforme ne doit faire que des gagnants* »

Les grandes lignes de la réforme : l'ordonnance du 2 juin 2021

- Ordonnance du 2 juin 2021
  - Définition d'un périmètre de l'encadrement supérieur de l'Etat
  - Lignes directrices de gestion interministérielles, évaluations « carrières » périodique des agents du périmètre, accompagnement personnalisé, réorientations et rupture conventionnelle…

Les grandes lignes de la réforme :

les textes réglementaires

- **Décret n° 2021-1550 du 1er décembre 2021 portant statut particulier du corps des administrateurs de l'Etat** https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000044394397/?isSuggest=true
  - **Met en extinction 13 corps d'inspection et de contrôle**
- **Décret n° 2021-1775 du 24 décembre 2021 relatif à la délégation interministérielle à l'encadrement supérieur de l'Etat, aux délégués ministériels à l'encadrement supérieur et au comité de pilotage stratégique de l'encadrement supérieur de l'Etat** https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000044559215**, https://diese.gouv.fr/actualites**
- **Décret n° 2022-335 du 9 mars 2022 relatif aux services d'inspection générale ou de contrôle et aux emplois au sein de ces services** https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000045327395
- **Création d'emploi fonctionnels pour les inspections générales** https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000045327395**, la fonction préfectorale** https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000045522798?init=true&page=1&query=statut+d%27emploi+pr%C3%A9fet&searchField=ALL&tab_selection=all**, la fonction diplomatique https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000045592729?isAdvancedResult=true&page=1&pageSize=100&query=%7B%28%40ALL%5Bt%22affaires+%C3%A9trang%C3%A8res%22%5D%29+%26%26+%28%40ALL%5Bu%22d%C3%A9cret%22%5D%29%7D&tab_selection=all&typePagination=DEFAULT, des services déconcentrés de la DGFiP** https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000045653207
- **https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000045653207Décret n° 2022-441 du 29 mars 2022 relatif aux lignes directrices de gestion interministérielle** https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000045432600?init=true&page=1&query=lignes+de+gestion+interminist%C3%A9rielles&searchField=ALL&tab_selection=a
  - **Circulaire sur les LDGI** https://www.legifrance.gouv.fr/circulaire/id/45325?origin=list
- **Détermination du périmètre de la HFP https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000045726999?datePubli=**
- **Lancement d'une réflexion sur l'avenir des grands corps techniques de l'Etat janvier 2022 remise du rapport Berger, Guillou, Lavenir** https://www.gouvernement.fr/sites/default/files/document/document/2022/02/rapport_-_reforme_de_la_haute_fonction_publique_-_pour_une_gestion_des_ingenieurs_par_domaines_de_competences_-_2022.pdf
- Chantier d'harmonisation (interministérielle) et de revalorisation des rémunérations des agents du périmètre de la HFP

Focus sur les corps « techniques »

- Les administrateurs de l'Insee
- Les élèves de l'ENSAE
- la DIESE et le rapport **Berger, Guillou, Lavenir**

Focus sur les corps « techniques » : les administrateurs Insee

- Les administrateurs de l'INSEE sont dans le périmètre de l'article 1 de l'ordonnance et de son décret d'application,
- A ce titre ils seront évalués et accompagnés par la DIESE sans préjudice des rôles respectifs du secrétariat général, de la DMES (délégation ministérielle à l'encadrement supérieur) de Bercy et de la DRH de l'INSEE

Focus sur les corps « techniques » : les élèves de l'ENSAE

- Les élèves de l'ENSAE sont concernés par le <u>tronc commun</u> associant 13 grandes écoles de service public, coordonné par l'INSP

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

INSP Institut national du service public

Centre de documentation | Espace presse

Rechercher...

Missions | Concours | Formation | International | Recherche | L'Institut

Accueil > Tronc commun aux écoles de service public

Tronc commun aux écoles de service public

Formation initiale

Le tronc commun articule 5 modules thématiques et un temps d'échange et de partage entre élèves, en prise avec les réalités sociétales du 21ème siècle. L'Institut national du service public (INSP) assure la coordination pour les 15 écoles de service public.

Crédit image | iStock.com

Sommaire

- Objectifs
- Écoles partenaires
- Modules thématiques
- Temps de partage et d'échange

Dans le cadre de la réforme de l'encadrement supérieur de la fonction publique de l'État, un programme de formations (tronc commun) destinées à développer la culture commune de l'action publique des élèves des écoles de service public se préparant à l'exercice de fonctions d'encadrement supérieur ou juridictionnelles a été mis en place.

Objectifs

- **Diffuser une culture commune** au sein de la haute fonction publique ;
- **Décloisonner les formations** délivrées par les différentes écoles de service public ;
- **Permettre un temps d'échange et de rencontres entre les élèves** des différentes écoles et corps de futurs hauts fonctionnaires.

Sommaire

- Objectifs
- Écoles partenaires
- Modules thématiques
- Temps de partage et d'échange

Écoles partenaires

L'Institut national du service public (INSP) pilote et coordonne l'élaboration et la diffusion de formations conçues en collaboration avec les **15 écoles de service public** suivantes :

- AgroParisTech
- École des hautes études en santé publique (EHESP)
- École nationale d'administration pénitentiaire (Enap)
- École nationale de la magistrature (ENM)
- École nationale des ponts et chaussées (ENPC)
- École nationale des services vétérinaires (ENSV)
- École nationale de la sécurité et de l'administration de la mer (Ensam)
- École nationale de la statistique et de l'administration économique (Ensae)
- École nationale supérieure de police (ENSP)
- École nationale supérieure de sécurité sociale (EN3S)
- École nationale supérieure de techniques avancées (ENSTA)
- École des officiers de la gendarmerie nationale (EOGN)
- Institut national des études territoriales (Inet)
- Institut national du service public (INSP)
- Mines ParisTech

Chacune des écoles s'engage à ce que ses publics concernés suivent les éléments constitutifs du programme de formations et que ces derniers soient insérés dans la scolarité de leurs élèves. La participation des écoles au tronc commun et sa gouvernance sont régis par les principes généraux suivants : **collégialité, autonomie, responsabilité et collaboration**.

https://insp.gouv.fr/tronc-commun-aux-ecoles-de-service-public

Focus sur les corps « techniques » (1/3) : la DIESE et le rapport Berger, Guillou, Lavenir

- La DIESE est chargée de réfléchir aux propositions du rapport Berger, Guillou, Lavenir

https://diese.gouv.fr/la-deleguee-est-chargee-dexaminer-les-preconisations-du-rapport-sur-les-grands-corps-techniques

.

GOUVERNEMENT
Liberté Égalité Fraternité

Délégation interministérielle à l'encadrement supérieur de l'État

Access

La DIESE et son écosystème | Métiers | Nominations | Programmes | Actualités | Nous contacter

Accueil > Actualités > La déléguée est chargée d'examiner les préconisations du rapport sur les grands corps techniques

La déléguée est chargée d'examiner les préconisations du rapport sur les grands corps techniques

Publié le 22/02/2022 | Temps de lecture : 1 minute

Chargés de conduire une mission relative à l'application de la réforme de la haute fonction publique aux corps techniques, **Vincent Berger** (conseiller maître à la Cour des comptes et ancien président de l'Université Paris-Diderot), **Marion Guillou** (ancienne présidente-directrice générale de l'Institut national de la recherche agronomique) et **Frédéric Lavenir** (inspecteur général des finances), ont remis leurs travaux au Premier ministre le 18 février 2022.

Dans son rapport, la mission avance une série de propositions pour décliner les principes de la réforme aux quatre corps techniques supérieurs de l'État, à savoir les ingénieurs des mines, les ingénieurs de l'armement, les ingénieurs des ponts, eaux et forêts (IPEF) et les administrateurs de l'institut national de la statistique et des études économiques (INSEE).

Focus sur les corps « techniques » (2/3) : la DIESE et le rapport Berger, Guillou, Lavenir

- Trois scenarii ont été explorés:
  1. maintien du statu quo (4 corps techniques),
  2. création d'un corps unique des ingénieurs de l'Etat,
  3. intégration des ingénieurs dans le corps des administrateurs de l'Etat

  les deux derniers (2 et 3) nécessitant une gestion des recrutements et partiellement des carrières par domaines professionnels pour reconnaitre la spécificité des métiers correspondant à chacun de ces corps.

  La préconisation implicite de la mission semble être le second scénario (2) qui a la fois permet un certain décloisonnement tout en maintenant un périmètre technique rendant possible l'identification et la gestion de domaines professionnels (page 41 du rapport),

Focus sur les corps « techniques » (3/3) : la DIESE et le rapport Berger, Guillou, Lavenir

- La mission cite sans détail les promotions internes comme mode d'accès à ces corps ce qui appelle à vigilance

Recommandation n° 8 :

Créer une nouvelle voie de recrutement « ingénieurs expérimentés », ouverte aux personnes présentant une expérience professionnelle d'au moins sept ans dans le secteur privé ou public et prévoir un niveau d'intégration dans le corps prenant en compte cette expérience professionnelle. Ce nouveau mode de recrutement ne remet pas en cause les concours internes et autres dispositifs de promotion interne (examen professionnel, liste d'aptitude) actuels.

Domaine de compétences	Armement et espace	Energie et industries de la décarbonation	Technologies de l'information et du numérique	Données, statistiques et économie quantitative	Environnement, climat et alimentation	Infrastructures et aménagement	Santé
Ecole porteuse de la formation	ENSTA	Mines Paris	Telecom Paris	ENSAE	AgroParisTech	Ponts ParisTech	Une université
Etablissements contributeurs possibles	ISAE/Supaéro, université, etc.	Université, etc.	Mines Paris, ENSTA, ENSAE, université, etc.	PSE, université, etc.	Université, etc.	Université, etc.	EHESP, écoles d'ingénieurs, etc.
Organismes de recherche finalisée associés	ONERA, CEA, CNES	BRGM, CEA, INERIS, IRSN, IFPEN	INRIA	CREST	INRAE, CIRAD, IFREMER, CEREMA, BRGM	Gustave Eiffel (ex-IFSTTAR), CEREMA	INSERM, CEA
Premiers postes possibles	DGA/DT, CEA/DAM, CNES, ONERA, thèse, entreprise de la défense, etc.	ASN, CEA, services risques industriels, DREETS, BPI France, thèse, entreprise industrielle, etc.	DGSE, ANSSI, DINUM, CEA/LETI, DGFIP, thèse, start-up, entreprise industrielle ou de réseau, etc.	INSEE, services statistiques ministériels, ACPR, DGSE, Trésor/prévision, INRIA, thèse, etc.	Agence de l'eau, Météo France, OFB, ONF, thèse, CT, services déconc., INRAE, entreprise agroalim., etc.	CT, opérateurs d'aménag., ports autonomes et aéroports, IGN, entreprise BTP, thèse, etc.	Hôpital, ARS, CNAM, Health Data Hub, industries méd. et pharma, biotech, thèse, etc.
Secteurs industriels concernés	Défense et spatial	Nucléaire civil, chimie, automobile, ferroviaire, hydrogène, ressources, stockage	Technologies de l'information et économie numérique		Agroalimentaire, biotechnologies agricoles et alimentaires, industrie de l'eau et des déchets	Industrie de la construction et matériaux	Industrie pharmaceutique et biotechnologies médicales

La mise en œuvre de la réforme à Bercy

- Mise en réseau de la DMES de Bercy avec celle des autres ministères sous la coordination de la DIESE
- Mutualisation des viviers de cadres entre ministères, encouragement et accompagnement des mobilités y compris dans les autres fonctions publiques et hors fonction publique.
- Renforcement de la coordination des BRH et DES directionnels par la DMES (Valérie Callé à Bercy https://www.linkedin.com/in/val%C3%A9rie-call%C3%A9-demezet/)

Points de vigilance

- Pratique effective des choix sur emplois fonctionnels en dépit de la mise en place systématique de comités de sélection (transparence, équité, explications…)
- Déclinaison des LDGI à Bercy
- Veiller à la réalité du principe « pas de perdants »
  - Quid des taux actuels de promotion interne dans le corps des administrateurs de l'INSEE surtout dans la perspective de fusion des corps d'ingénieurs (le respect de cette garantie pour les AFIPA de la DGFiP est une vraie difficulté) ?
  - Quid de la rémunération et de la carrière des cadres qui ne seront pas détachés sur un emploi fonctionnel ? Ce détachement apportera en principe une accélération de carrière sur la future grille unique de l'encadrement supérieur de l'Etat qui devrait être commune aux corps administratifs et techniques
  - Déclinaison et avancement du chantier harmonisation et revalorisation statutaire et indemnitaire à Bercy ?

Quid du dialogue social ?

- Quid du dialogue social sur les dossiers HFP de Bercy en dehors et en complément du CSA dans le cadre du nouveau rôle des CAP ?

Questions, réponses, échanges